

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 9 février 2018

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 5, 6 et 7 février 2018**

**2018 DJS 129** Subvention (13.000 euros) et convention pluriannuelle avec l'association Jets d'Encre (20e) au titre de la Jeunesse.

**Mme Pauline VERON, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 23 janvier 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention et la signature d'une convention pluriannuelle ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention pluriannuelle, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Jets d'Encre 39, rue des Cascades (20e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 13.000 euros est attribuée à l'association Jets d'Encre 39, rue des Cascades (20e) (19728 / 2018\_00766) pour son fonctionnement.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, sur la ligne de provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**